



CONDITIONS GENERALES DE VENTE SUR INTERNET

Conditions générales de vente valables pour les titres de transports vendus par :

Domaine skiable de Bellevaux Hirmentaz (ci-après « la société »)

SESAT SAEM

Route des neiges

Hirmentaz

74470 BELLEVAUX

Téléphone : 04.50.73.71.72

Article 1 : Généralités

Les présentes conditions de vente (ci après « CGV ») concernent la vente en ligne sur le site Internet www.bellevaux.com (ci-après « le site »), de titres de transport pour l'utilisation des remontées mécaniques du domaine skiable de Bellevaux Hirmentaz et éventuellement des autres domaines skiables des Alpes du Léman dans le cadre des forfaits communs.

Ces CGV ne concernent que les clients qui sont des personnes physiques non commerçantes. Les parties conviennent que leurs relations seront régies exclusivement par les présentes CGV, à l'exclusion de toute condition préalablement disponible sur le site et celles qui figurent dans les différents établissements de la société ou sur les domaines skiables.

Les présentes CGV ont été mises à jour le 30 novembre 2009 Cette édition annule et remplace les versions antérieures.

L'acquisition d'un titre de transport sur remontées mécaniques implique la connaissance et l'acceptation de l'intégralité des présentes conditions générales de vente et d'utilisation.

Article 2 : Prestation de service

Le présent service en ligne permet uniquement de réserver vos forfaits à l'avance afin de vous faciliter le retrait au guichet.

Il n'est pas proposé de service d'envoi du forfait au domicile du client. Le client devra retirer son forfait à une **caisse dédiée** réservée aux personnes ayant acheté un forfait en ligne et ayant envoyé tous les éléments nécessaires pour éditer les forfaits à l'avance. Cela permet aux clients de récupérer leur forfait sans entente aux caisses habituelles.

Article 3 : Titre de transport

Tout titre de transport (ci-après « le forfait ») est strictement personnel, incessible et intransmissible.

Le forfait est délivré sur un support (« TAG-IT ») mentionnant :

- Son « domaine de validité » et n'est utilisable que sur le réseau de remontées mécaniques correspondant.
- Sa catégorie d'âge qui doit correspondre à son titulaire.
- Sa date de validité. Le forfait saison est valable jusqu'au jour de la fermeture des remontées mécaniques.



Article 4 : Support Main libre Tag-it

La possession d'un support main libre dit « Tag-it » des stations des Brasses, d'Hirmentaz ou des Habères est obligatoire pour l'édition d'un forfait saison et pour l'utilisation des remontées mécaniques du domaine skiable Bellevaux Hirmentaz

Si le client ne possède pas de Tag-it adapté son achat est obligatoire. Pour les clients possédant un Tag-it des Brasses, d'Hirmentaz ou des Habères, l'envoi préalable du Tag-it à l'adresse suivante : Caisses des Remontées Mécaniques route des neiges Hirmentaz 74470 BELLEVAUX est obligatoire afin d'éditer les forfaits à l'avance.

Si le Tag-it n'a pas été réceptionné sous 4 jours après la commande sur Internet, un e-mail de rappel sera envoyé au client afin qu'il l'envoi dans les plus brefs délais.

Pour le Roc d'Enfer

La possession d'un support main libre dit « Tag-it » est obligatoire pour l'édition d'un forfait saison et pour l'utilisation des remontées mécaniques du domaine skiable Bellevaux Hirmentaz

Si le client ne possède pas de Tag-it son achat est obligatoire. Pour les clients possédant un Tag-it l'envoi préalable du Tag-it à l'adresse suivante : Caisses des Remontées Mécaniques route des neiges Hirmentaz 74470 BELLEVAUX est obligatoire afin d'éditer les forfaits à l'avance.

Si le Tag-it n'a pas été réceptionné sous 4 jours après la commande sur Internet, un e-mail de rappel sera envoyé au client afin qu'il l'envoi dans les plus brefs délais.

Article 5 : Assurance

L'assurance « *Carte neige* » vous sera proposée lors de la réception du forfait aux Caisses des Remontées Mécaniques route des neiges Hirmentaz 74470 BELLEVAUX Seules les conditions d'utilisation et les garanties exposées dans les prospectus d'information disponibles en caisse s'appliquent et peuvent faire l'objet de modifications sans préavis.

Article 6 : Photo

La présence d'une photo d'identité sur les forfaits saison est obligatoire pour l'utilisation des remontées mécaniques du domaine skiable des Brasses

Afin d'éditer les forfaits à l'avance, l'envoi d'une photo d'identité est obligatoire.

Cet envoi peut se faire au choix :

- par courrier électronique en format jpeg. ou tiff. à l'adresse suivante : resa@hirmentaz-bellevaux.com

- par courrier postal à l'adresse suivante : Caisses des Remontées Mécaniques route des neiges Hirmentaz 74470 BELLEVAUX

Toutes les photos envoyées doivent porter le nom du bénéficiaire du forfait.

Pour les personnes payant par chèque bancaire et les personnes devant envoyer leur Tag-it, l'envoi de la photo par courrier, avec ces différents éléments, est conseillé.

Si la photo n'a pas été réceptionnée sous 4 jours après la commande sur Internet, un e-mail de rappel sera envoyé au client afin qu'il l'envoi dans les plus brefs délais.

A défaut de réception de la photo d'identité, l'édition du forfait devra se faire en guichet.



Article 7 : Commande et exécution de la commande

La commande se fait exclusivement en ligne sur Internet en utilisant le site www.bellevaux.com. La commande fait l'objet d'une confirmation par un e-mail adressé à l'acheteur dans sa boîte aux lettres électroniques qui mentionnent :

- Le numéro de commande,
- Les coordonnées de l'acheteur,
- Le détail de la commande : domaine / durée de validité / catégorie de personnes / date de 1er jour de ski / prix / numéro de vente Internet,
- Le lieu, les dates et horaires de retrait des forfaits.

Conformément à la loi du 13 Mars 2000 sur la validité de la signature électronique, la validation d'une commande s'effectue en cochant la case "**J'ai lu et j'accepte sans réserve les conditions générales de vente du site**" puis en cliquant sur le bouton "*Confirmation de ma commande*". Cette validation constitue une signature électronique qui a entre les parties la même valeur qu'une signature manuscrite et vaut preuve de l'intégralité de la commande et de l'exigibilité des sommes dues en exécution de ladite commande.

Pour la bonne gestion de la commande et en raison de la multiplication des fraudes, un contrôle systématique des commandes est réalisé par la société SESAT SAEML qui demandera au Client de fournir notamment des justificatifs d'identité et/ou de domicile. A cet égard, le Client sera prévenu par e-mail de la liste des documents justificatifs à renvoyer afin d'obtenir la validation définitive de la commande. Celle-ci ne sera validée qu'après réception et vérification de ces éléments. A défaut d'une réception de ces documents dans le délai mentionné dans l'e-mail, celle-ci sera réputée annulée de plein droit. Par ailleurs, la société SESAT SAEML se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un client dont la vérification des documents ne serait pas probante ou avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

Preuve de la commande

Les données enregistrées par la société SESAT SAEML constituent les preuves de l'ensemble des transactions réalisées entre la société SESAT SAEML et ses Clients. Conformément à l'article 1348 du Code Civil, l'archivage des bons de commande et des factures sera effectué sur un support fiable et durable pouvant être produit juridiquement en cas de litige.

Article 8 : Tarifs

Les tarifs sont indiqués en euros Toutes Taxes Comprises (TTC). Ils ont une valeur contractuelle.

Les titres vendus sur une base forfaitaire sont précisés dans la rubrique « activités » - « côté alpins » - « [bellevaux hirmentaz](#) du site.

Les tarifs applicables sont ceux présentés sur le site à l'exclusion de toutes autres conditions tarifaires, notamment celles qui figurent dans les différents établissements de la société ou sur les domaines skiables.

Les tarifs peuvent faire l'objet de modifications à tout moment sans information préalable, sauf disposition contractuelles.

Pour des raisons de gestion interne à la société, la période durant laquelle les forfaits saison sont proposés à tarif promotionnel sur le site ne correspond pas à la période promotionnelle en guichets, qui s'interrompt le 18 décembre à 17h.

De manière générale, en dehors de la période promotionnelle, les forfaits saison sont proposés au tarif habituel.

Article 9 : Paiement

Le client peut choisir le paiement par chèque ou par carte bancaire.



Le paiement par carte bancaire est immédiat. Les données enregistrées par le système de paiement par carte bancaire en ligne CM-CIC p@iement Pack + constituent la preuve des transactions financières. Le refus de débit du compte bancaire de l'acheteur par sa banque entraîne l'annulation du processus de commande.

Le paiement par chèque est différé. Seuls les chèques émis par une banque domiciliée en France métropolitaine ou à Monaco sont acceptés.

La mise à l'encaissement du chèque et l'édition du forfait seront effectués à réception du chèque et des différents éléments demandés (sous réserve de la bonne validité du chèque.)

Les éléments suivants doivent être envoyés par courrier pour l'édition des forfaits:

- votre chèque émis à l'ordre de SESAT SAEML
- une copie de cette confirmation de commande ;
- une photo d'identité ;
- votre Tag-it (uniquement pour les personnes n'ayant pas achetées de Tag-it en ligne).
- Une copie des éléments justificatifs (pièce d'identité, carte étudiante pour les forfaits étudiants etc.)

Ces éléments devront être envoyés à l'adresse suivante Caisses des remontées mécaniques Route des neiges hirmentaz 74470 BELLEVAUX

Si les éléments n'ont été réceptionnés sous 4 jours après la commande sur Internet, un e-mail de rappel sera envoyé au client afin qu'il envoie ses éléments dans les plus brefs délais.

A défaut de réception des éléments requis dans le délai sus-mentionné, l'édition du forfait devra se faire en guichet.

Sécurité

La sécurité des paiements par carte bancaire en ligne est garantie par le service de paiement sécurisé CM-CIC p@iement Pack+, qui intègre la norme SSL. Les données confidentielles du Client (le numéro de carte bancaire à 16 chiffres, la date d'expiration et le pictogramme visuel) sont directement cryptées et transmises sur le serveur CM-CIC p@iement Pack+ sans transiter sur les supports physiques du serveur. Après confirmation de la commande, CM-CIC p@iement Pack+ demande une autorisation préalable au réseau carte bancaire, puis délivre un certificat électronique. Pour tout paiement par carte bancaire sur le Site, le certificat électronique vaut preuve du montant et de la date de transaction conformément aux dispositions légales, date et heure faisant foi.

Article 10 : Droit de rétractation

Conformément à l'article L 121-20 du Code de la Consommation, le client dispose habituellement d'un délai de 7 jours francs à compter de la livraison du produit, pour renvoyer, les articles qui ne lui conviendraient pas.

Toutefois, conformément à l'article L 121-20-2 du Code de la Consommation ce droit de rétractation ne pourra être exercé, pour des produits "*confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés*"; ce qui est le cas des forfaits qui sont personnalisés notamment avec la photo du client.

Article 11 : Disponibilité et délivrance des titres de transport (pour une 1ère commande)

Le forfait n'est en aucun cas livré au domicile du client.

Le ou les forfaits doivent être retirés auprès du lieu et aux heures indiqués sur le message électronique récapitulatif de la commande.

Les forfaits pourront être retirés au minimum 4 jours après réception des différents éléments nécessaires à leur édition et à partir de la date d'ouverture de la station. Avant cette date, aucun forfait ne pourra être retiré.



Une **caisse dédiée** est réservée aux personnes ayant acheté un forfait en ligne et ayant envoyé tous les éléments nécessaires pour éditer les forfaits à l'avance. Cela permet aux clients de récupérer leur forfait sans entente aux caisses habituelles.

Les clients n'ayant pas envoyé les différents éléments nécessaires pour éditer leurs forfaits à l'avance devront récupérer ou recharger leur forfait aux **caisses habituelles** des remontées mécaniques.

La délivrance des titres de transport donne lieu à un processus d'identification et d'authentification. L'acheteur devra se doter, pour le retrait de son forfait, d'une pièce d'identité, d'un certificat de scolarité ou d'une carte étudiante valable pour l'année en cours (pour les forfaits étudiants uniquement) et de l'e-mail de confirmation de la commande.

Lors du retrait du ou des forfaits au guichet, une signature sera demandée sur la confirmation de commande éditée par la personne responsable de la vente en ligne.

Article 12 : Conditions d'utilisation des forfaits

Le forfait est strictement personnel : il est incessible et non-transmissible.

La durée de validité du forfait est indiquée sur le support et sur le récapitulatif de commande Internet. Il donne droit pendant la durée de sa validité à la libre circulation sur les remontées mécaniques en service du domaine skiable correspondant à la zone de validité du forfait.

L'usager doit être porteur de son forfait durant tout le trajet de l'aire de départ à l'aire d'arrivée de la remontée mécanique. L'absence de forfait ou l'usage d'un forfait non conforme ou falsifié est passible d'une indemnité forfaitaire de cinq fois la valeur du titre concerné conformément à la législation en vigueur (Loi n°85-1407 du 30 décembre 1985). Le forfait pourra être bloqué en cas de fraude.

Tout enfant de moins de 5 ans doit être accompagné. L'achat du forfait est gratuit pour les moins de 5 ans. Pour l'usage du forfait, l'achat d'un Tag-it, d'un coût de 3 euros, reste obligatoire.

Article 13 : Retrait du titre de transport pour fraude, absence ou non-conformité du titre de transport :

Le titre de transport peut être retiré par un contrôleur assermenté au contrevenant dans les 3 cas suivants :

- pour rapporter la preuve d'un délit (faux, escroquerie...) à fournir à l'appui d'une plainte auprès de la Gendarmerie,
- pour rapporter la justification d'une contravention (usage d'un titre de transport non conforme),
- pour restituer le titre de transport auprès de son véritable propriétaire.

Article 14 : Perte ou vol du titre de transport :

Les titres perdus, volés, oubliés ou détériorés ne peuvent en aucun cas être remplacés ou remboursés.

Les titres retrouvés sont confiés à la caisse principale Hirmentaz 1200

Article 15: Interruption du fonctionnement des remontées mécaniques :

Seul un arrêt complet de plus d'une journée de la totalité des remontées mécaniques peut donner lieu à un dédommagement du préjudice subi par le titulaire d'un titre (à l'exception des forfaits saison), sur présentation dudit titre et l'établissement d'un formulaire de réclamation délivré par les caisses de l'exploitant.

Seuls les titres ayant été acquis et réglés directement par leur titulaire aux caisses de l'exploitant peuvent donner lieu à un dédommagement commercial fixé par l'exploitant.

Pour bénéficier de ce dédommagement, les pièces justificatives accompagnées de la demande de dédommagement doivent être déposées à la caisse de Chaîne d'Or dans le mois de l'interruption des remontées mécaniques.



L'utilisateur ne saurait prétendre à une quelconque somme ou prestation excédant cette indemnisation.

Article 16 : Forfait non échangeable et non remboursable

Tout forfait qui n'aurait pas été utilisé ou utilisé partiellement, ne sera ni remboursé ni échangé, quelle qu'en soit la cause et ce, quelque soit la durée de validité du titre. Il est porté à la connaissance des titulaires du titre de la possibilité de couverture de ce risque par des compagnies d'assurance spécifiques. Tous renseignements à cet effet sont à demander aux caisses de l'exploitant.

Article 17 : Respect des règles de sécurité

Tout titulaire d'un forfait est tenu de respecter les règles de sécurité relatives au transport par remontées mécaniques, notamment les règlements de police affichés au départ des remontées mécaniques, les pictogrammes les complétant, ainsi que toutes consignes données par le personnel de l'exploitant, sous peine de sanction.

De même sur les pistes de ski, l'utilisateur du domaine skiable est soumis au respect de l'arrêté municipal relatif à la sécurité sur les pistes de ski et il lui est recommandé de tenir compte des « 10 règles de bonne conduite sur les pistes » éditées par la Fédération Internationale de Ski (FIS).

Article 18 : Détention des données privées et nominatives

Le Site garantit qu'il ne détient à aucun moment des données confidentielles liées au fonctionnement du système de paiement par carte bancaire. Les données nominatives recueillies par SESAT SAEML dans le cadre du traitement des commandes ne seront pas confiées à des entreprises extérieures. Seul, le syndicat mixte des Alpes du Léman a également accès à ces données. L'acheteur et les personnes mentionnées bénéficient conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 d'un droit d'accès et de rectification qu'il peut exercer au siège de SESAT SAEML Pour exercer ce droit : envoi d'un e-mail à contact@alpesduleman.com.

Article 19 : Intégralité

Dans l'hypothèse où l'une des clauses du présent contrat serait nulle et non avenue par un changement de législation, de réglementation ou par une décision de justice, cela ne saurait en aucun cas affecter la validité et le respect des présentes CGV.

Article 20 : Droit et litiges

Les présentes CGV sont rédigées en langue française.

Le droit français est applicable au présent contrat.

En cas de litige, le Client s'adressera par priorité à la société SESAT SAEML pour obtenir une solution amiable. A défaut, les tribunaux français seront seuls compétents.

Toute procédure ou tout litige à naître du présent contrat sera du ressort du tribunal du lieu de domicile du défendeur ou, au choix du défendeur, de celui du lieu de livraison effective du produit.

Article 21 : Réclamation, suggestion et service à la clientèle

Les réclamations et suggestions peuvent être faites :

- par écrit à (demander les fiches aux caissières) :

Caisses des remontées mécaniques -Route des neiges -Hirmentaz
74470 BELLEVAUX

- par email : relation-clientele@hirmentaz-bellevaux.com
- par téléphone : 04.50.73.71.72